

1988
Stages
26

Muriel SAPIN

0897

STAGE A LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION
DU CENTRE G. POMPIDOU
6 JUIN - 30 SEPTEMBRE 1988

Création d'une BASE DE DONNEES et GESTION INFORMATISEE
en réseau local pour la Salle d'Actualité enfant-adulte
de la BPI

Etude d'opportunité

Conception

Analyse fonctionnelle

DESS *DESS I*

DESS CONCEPTION ET GESTION DES SYSTEMES D'INFORMATION,
LYON I

SOUS LA DIRECTION DE Mme M. A. CHAPUIS

1988
Stages
26

Je remercie tout particulièrement Mme M. A. Chapuis, responsable du Service Informatique de la BPI, qui a suivi avec intérêt l'évolution de mon travail.

Je remercie également les responsables de la Salle d'Actualité adulte et enfant, Mmes A. M. Blanc et C. Clerc, leurs équipes pour leur contribution précieuse, efficace et leur accueil, Mmes C. Lieber, D. Baude et A. M. Luminet.

Je remercie chaleureusement le personnel du service informatique qui m'a réservé un excellent accueil et qui a contribué à la réalisation du stage pratique dans de très bonnes conditions.



1988
Stage
26

RAPPORT D'ACTIVITE

Sommaire

1) Présentation

- 1-1) Qu'est-ce qu'une Salle d'Actualité ?
- 1-2) Objet du stage

2) Partenaires

- 2-1) Internes
- 2-2) Externes

3) Contexte

- 3-1) Schéma directeur de la BPI
- 3-2) Schéma directeur du CNAC et réaménagement
- 3-3) Contexte culturel
- 3-4) Transformation de la Bibliothèque des enfants

4) Démarche

- 4-1) Cadre de travail
- 4-2) Rôle

5) Réalisations

- 5-1) Recensement des besoins
- 5-2) Analyse fonctionnelle, conception des fichiers
- 5-3) Recherche documentaire

6) Point de vue critique

- 6-1) Ce qui reste à faire
- 6-2) Propositions d'actions, face aux contraintes

7) Conclusion

Annexes 1-8

Bibliographie

1) Présentation

1-1) Qu'est-ce qu'une Salle d'Actualité ?

La Salle d'Actualité (notée SA) est un service original de la Bibliothèque Publique d'Information (BPI), établissement administratif, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière (Décret du 27 janvier 1976) sous tutelle du Ministère de la Culture. La BPI est située à l'intérieur du Centre National d'Art et de Culture G. Pompidou (CNAC).

Cette situation provient d'une histoire longue et riche (Cf annexe 1). Les relations qu'entretient la BPI avec le Ministère de la Culture, la Ville de Paris, le CNAC sont complexes. Pendant toute la durée de mon stage, une étude, faite par le Centre d'Etude des Systèmes d'Information des Administrations (CESIA), explicite ces relations (Cf. annexe 2).

Encyclopédique, multimedia et en libre accès comme la BPI, la SA a pour rôle de présenter les nouveautés éditoriales françaises et étrangères commercialisées en France, à un large public d'enfants ou d'adultes. Les nouveautés peuvent aussi bien recouvrir les livres, la presse, les disques, les logiciels de jeux que les vidéo ou les films.

Les nouveautés qu'elle propose sont offertes en **service de presse**, grâce à la collaboration gracieuse des éditeurs. 22,5 % des gens qui entrent dans la SA achètent les articles.

Elle constitue une "vitrine" de l'édition en perpétuelle rotation de stock; elle ne garde les articles présentés qu'un an au maximum, puis les redistribue gratuitement à des organismes à vocation sociale. C'est aussi un relai documentaire de la BPI, comme le montre les résultats de l'enquête sociologique de mai 1988 (Cf. annexe 3), et un carrefour de rencontres entre les professionnels de la diffusion éditoriale (bibliothécaire, éditeur, libraire, journaliste, écrivain, chercheur...) et le public.

Sa vocation est aussi d'accueillir et d'orienter un public commun à toutes les activités du CNAC. En relation avec ses partenaires éditoriaux, elle conçoit, pour le public, des animations diversifiées : atelier microinformatique, vitrine, exposition, débat, rendezvous pour la présentation d'une nouveauté éditoriale etc...

Actuellement, la SA adulte est située au rez-de-chaussée du CNAC, la SA enfant est concomitante (Cf. annexe 4).

1-2) Objet du stage

Il s'agit de : - **concevoir**, pour la SA adulte-enfant, un système de gestion informatisé, en réseau local.

- **constituer une base de données grand-public**, alimentée par le système des gestion. A long terme, cette base sera consultable à distance sur réseau télérel (tarif kiosque).

La mission comprend le recensement des besoins et l'étude d'opportunité, l'analyse fonctionnelle détaillée, en vue de la rédaction du cahier des charges.

Le stage s'est effectué sous la direction de Mme Chapuis, responsable du service informatique de la BPI.

2) **Partenaires**

2-1) Internes

Ils sont au nombre de 7 :

- Le service informatique de la BPI
- La salle d'actualité adulte
- La salle d'actualité enfant
- Les services de la BPI avec lesquels la SA a des contacts privilégiés (Service de presse, service des animations)
- Le groupe Base de Données, constitué par quelques volontaires au sein de la BPI
- La direction de la BPI
- Le CNAC (Centre de Création Industrielle, CCI, le responsable de la mise-à-jour des adresses pour le CNAC, le service d'accueil du CNAC)

C'est avec eux que j'ai travaillé.

2-2) Externes

A ces partenaires internes s'ajoutent les partenaires externes de la BPI :

- Le Ministère de la Culture, Direction du Livre et de la Lecture (DLL)
- Le DOSI, Département de l'Organisation et des Systèmes d'Information de la Direction de l'Administration Générale et de l'Environnement Culturel (DAGEC)

Le DOSI a publié en 1987 un manuel de conduite de projet, auquel je me suis parfois reportée.

3) **Contexte**

3-1) Schéma directeur de la BPI

Il est inclus dans le schéma directeur du CNAC. Il s'agit de planifier les projets d'informatisation de la BPI et de préparer un changement de matériel (DPS 7 de BULL sur lequel tourne Scarabe, le système de catalogage en ligne). Pour se faire une étude d'opportunité a été réalisé par le CESIA.

L'incidence sur mon travail n'est pas négligeable. Quelles sont les priorités à venir ? Quelle planification pour la SA, par rapport aux autres projets ? Comment répartir le budget ? Toutes ses questions ont une résonance, un effet psychologique important pour l'avancement du projet. J'ai pu ainsi calmer les craintes non fondées, répondre aux questions, tout en gardant la discrétion nécessaire. J'ai participé à la lère réunion avec les gens du CESIA. J'ai pu lire la lère mouture du rapport, remis fin juillet et connaître ainsi les grandes lignes de leur analyse.

3-2) Schéma directeur du CNAC et réaménagement

De grandes transformations sont en projet (prévues en 89-90).

Deux questions concernent directement la SA : la gestion des adresses (Cf. annexe 5), le changement de localisation dans le cadre d'un système fonctionnant en réseau local.

Faut-il conserver un fichier d'adresses centralisé, qui a pour fonction de faciliter les envois en nombre pour les manifestations importantes du CNAC et des départements? Faut-il partager ce fichier entre différents départements du CNAC et trouver un moyen efficace de contrôler sa gestion? Le fichier actuel ne permet pas de faire un mailing sur critères fins.

Les enjeux sont politiques (utilisation des fichiers, contrôle des accès), informatiques (logiciel, matériel, cablage), organisationnels (comment gérer la mise-à-jour des adresses ? Comment répondre aux besoins différents des départements ?). Ils dépassent, bien sûr, le cadre de mon étude.

J'ai contacté le responsable de la mise-à-jour des adresses du CNAC et le service de presse de la BPI, pour comprendre le fonctionnement actuel et analyser les problèmes de la SA.

3-3) Contexte culturel

Quelle sera la place de la BPI, et celle de la SA au sein de la BPI, compte-tenu des choix politiques et de l'ouverture des frontières ? L'incidence sur l'avenir de la SA est considérable, dans la mesure où elle dépend du marché éditorial d'une part et des relations entre tous les partenaires d'autre part.

Ces facteurs jouent un rôle dans la définition du projet de Base de Données : quel produit réaliser ? Pour qui ? Quelle peut-être l'implication des partenaires éditoriaux et culturels dans ce projet ?

Il existe déjà différentes bases de données présentant une sélection des nouveautés éditoriales. Elles sont créées par des libraires ou des éditeurs (Cf. Livres-Hebdo, n°26, 27-06-88, pp. 60-64). Le projet de la SA se définit dans ce contexte.

3-4) Transformation de la Bibliothèque des Enfants (BE) en SA enfant

Dans le courant du mois de juillet, après une période de fermeture, la BE a changé de dynamique (Cf annexe 6). L'avancement de l'étude a été différente pour la SA adulte et la SA enfant. La BE a dû résoudre des problèmes d'organisation et de fonctionnement, nouveaux pour elle. L'étude a fait apparaître les points de convergence et les points de divergence entre les 2 fonctionnements : celui d'une bibliothèque spécialisée, qui a des relations étroites avec les éditeurs, libraires, bibliothécaires, créateurs, conteurs, illustrateurs et celui d'une SA. (Cf. ci-dessous)

Bibliothèque	!	SA
	!	
- constitution d'un fonds	!	rotation de stock rapide
- sélection	!	promotion
- indexation	!	classement librairie
- commande avec facture	!	service de presse

Les animations peuvent être les mêmes, néanmoins la nature des relations est différente. Le partenariat est primordial dans le cadre de la SA.

J'ai utilisé le compte-rendu de réunion de février 1988, qui permet de savoir quelles sont les décisions prises pour cette transformation. Je peux considérer les 4 mois de stage comme une période de transition et de maturation dans l'histoire de la SA enfant.

4) Démarche

4-1) Cadre de travail

Le stage s'est effectué au Service Informatique de la BPI. Bureau, téléphone ont été mis à ma disposition. J'ai utilisé les outils de traitement de texte partagés par plusieurs services à la BPI.

Cette insertion dans le service informatique m'a permis d'observer, et parfois, de participer à la montée en charge de Geac, catalogue en ligne, accessible au grand public, mis en place depuis mars 88; de suivre de près l'avancée de l'étude d'opportunité pour le schéma directeur de la BPI, faite par le CESIA. Les contacts avec les 4 personnes travaillant au service informatique ont été très bons.

J'ai rendu compte très précisément à Mme Chapuis de l'évolution du projet. J'ai discuté avec elle des problèmes qui se sont posés et j'ai pu lui proposer des solutions.

Durant l'absence de Mme Chapuis, pendant tout le mois de juillet, j'ai pris certaines initiatives, de mon propre chef ou sur les conseils des collègues. J'ai fait une mise au point avec le directeur de la BPI pour la future SA enfant. J'ai pris rendez-vous avec le service de presse de la BPI, pour éclaircir le problème des adresses.

Le service informatique travaille en équipe. Chaque personne prend des initiatives et informe la responsable. L'autonomie est donc importante.

4-2) Rôle

A mon arrivée, le projet était déjà ébauché. En prévision des choix informatiques de la BPI, des groupes de réflexion étaient formés pour analyser les besoins en informatique de la BPI. Par la suite, le CESIA a commencé son analyse, en prenant le relais de ces groupes et en travaillant avec eux. L'idée du schéma directeur a fait son chemin. Ces groupes sont composés par des utilisateurs motivés. Deux groupes pouvaient concerner directement la SA : le groupe Base de Données et le groupe Bureautique.

La phase 1 de mon travail (2ème semaine de juin) a donc consisté à rassembler les comptes-rendus de réunion du groupe Bases de Données, qui avait travaillé sur le projet de la SA. Puis, j'ai pris le projet en main.

Pour la phase 2 de mon travail (de la mi-juin à la fin juin), j'ai commencé l'enquête sur les besoins de la SA adulte, tout en assurant la coordination entre le service informatique, le groupe Base de Données et la SA adulte.

Dès qu'une lère esquisse fut réalisée, j'ai proposé une réunion d'information générale, à laquelle ont assisté tous les secteurs de la SA adulte, quelques personnes du CCI, quelques personnes de la BE. En effet, jusque là, la future SA enfant n'avait pas participé aux réunions auxquelles elle avait été invitée.

Au cours de la phase 3, de juillet à août, la conception des fichiers, l'estimation des besoins et la mise-à-plot des questions non encore résolues ont permis de faire mûrir le projet.

Le dossier a été remis mi-août à Mme Chapuis, puis lu attentivement avec elle. Après corrections et compléments d'information, une dernière mouture fut remise à la direction et aux différents partenaires du projet le 31 août (8 exemplaires). Une réunion avec la direction, mi-septembre conclut le stage, mais non le projet.

Le cahier des charges sera réalisé par une personne nouvellement recrutée au service informatique, à partir du mois d'octobre.

Le rôle de coordinateur ne s'est pas limité à la SA adulte. au fur et à mesure de l'avancement du projet, la future SA enfant a été informée, consultée. Dans le cadre du changement de dynamique de la BE en SA enfant, j'ai été amenée à débloquer une situation vécue difficilement. Une réunion que j'ai organisée, avant de remettre le dossier définitif à la direction, a rassemblé, pour la lère fois, la responsable du service informatique et les 2 responsables de la SA adulte-enfant.

C'est une expérience particulièrement bénéfique, car elle permet d'analyser une situation et de prendre du recul pour agir. Le rôle de médiateur a été aussi important que celui de coordinateur.

La recherche et la mise-en-forme d'informations concernant les logiciels documentaires sur micro et les réseaux locaux ont complété le travail réalisé pour le service informatique. Sur ce point, la mise en commun des informations recueillies par différentes personnes de la BPI a été un de mes soucis les plus constants.

5) Réalisation

5-1) Recensement des besoins en SA adulte

J'ai tenu compte de l'emploi du temps très variable du personnel et des limites de sa disponibilité en prenant des rendez-vous. La période des vacances a été utilisée pour le travail de recherche d'information et le travail personnel de conception.

La méthode adoptée a consisté :

- à réaliser des interviews courtes et ponctuelles de chaque secteur de la SA adulte et enfant
- à organiser des réunions de groupe restreint pour informer et lancer des propositions
- à organiser 2 réunions plénières, à intervalles réguliers, pour informer sur l'état du projet et répondre aux questions
- à faire des mises-au-point fréquentes avec les responsables SA adulte et SA enfant.

Toutes les réunions importantes ont été précédées par un ordre du jour et suivies par un compte-rendu ou l'élaboration d'un document.

La description exacte de l'existant était très utile pour comprendre le fonctionnement d'une SA et cerner au plus près ses besoins. Elle a été l'occasion pour les autres services de la BPI de se rendre compte de la cohérence du fonctionnement de la SA, dans le détail.

La méthode utilisée est double : interviews, graphes de représentation des fichiers existants et de la circulation des documents. Cette description s'est appuyée sur le secteur livre, pour s'étendre sur les secteurs presse et disque, en ce qui concerne les articles reçus en service de presse et la réalisation des vitrines. Pour les animations, elle s'est appuyée sur le secteur débat (Cf. annexe 7).

5-2) Analyse fonctionnelle et conception des fichiers

Elle s'est faite toujours en interaction avec les utilisateurs. Les résultats ont été validés au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Les lères questions qu'il faut se poser sont les plus délicates dans ce contexte : que faut-il informatiser ? pourquoi ? et comment ? Il est apparu très vite que la SA fait face à une information très changeante, sans cesse remise-à-jour. Il est difficile d'avoir un portrait d'ensemble de la SA, tant elle évolue au cours du temps.

Déjà énoncé au cours des réunions précédentes (Cf. annexe 8), le besoin d'améliorer et de contrôler la gestion de la SA adulte s'est concrétisé. De nouveaux fichiers ont été conçus, soit à partir des fichiers manuels et des documents existants, soit à partir d'un savoir-faire non formalisé. Le travail de formalisation et d'analyse est considérable.

La critique de l'existant a été le fruit d'une étroite collaboration avec le personnel de la Sa adulte. J'ai fait valider également ce que j'ai recueilli sur les axes de développement futur de la SA adulte.

La conception du système repose sur la double hypothèse suivante :

- 1) l'information doit être saisie qu'une fois; elle peut être modifiée au cours du temps, dans un fichier ou dans un autre qui lui est relié.
- 2) L'ensemble gestion-base de données constitue un système cohérent.

La conception des fichiers s'est donc appuyée sur les informations les plus stables ou souhaitées comme telles, à savoir le contact avec un éditeur, la transaction qui en résulte (envoi d'articles par service de presse et réalisation de vitrines). Ces informations sont aussi les plus utilisées.

A partir des dossiers éditeurs, dans lesquels on enregistre la livraison, j'ai formé 3 fichiers : un fichier fournisseur, un fichier des commandes et un sous-fichier des livraisons.

La diversité des contacts avec les éditeurs et l'importance de la diffusion d'information a provoqué la création d'un fichier d'adresses, qui permet de cibler les envois, par croisement de critères de sélection, suffisamment fins, selon les domaines d'intérêt.

Un fichier animation regroupe l'ensemble des activités de la SA (vitrine, débat, exposition), qui ne sont pas gérés par un seul secteur mais par plusieurs (Cf. annexe 7).

La base, conçue pour un large public, doit offrir une image aussi simple que possible des services rendus par la SA. C'est pourquoi elle a été décomposée en 3 pôles, selon le type d'information que l'on souhaite trouver : catalogue, magazine des activités, guide-annuaire des éditeurs.

A la suite de la livraison, on enrichit les notices de chaque article (catalogage, ajout d'information), on obtient ainsi la partie catalogue de la base. La partie magazine et guide annuaire sont des sélections des fichiers internes animation et adresses.

L'interaction des fichiers est très forte. Elle résulte du grand nombre d'informations nécessaires, au même moment, pour une transaction donnée et de la répétition des informations. J'ai conçu un schéma des relations entre les fichiers. On peut distinguer 3 types de relation :

- par calcul (commande-relance-livraison)
- par sélection (adresse-guide annuaire)
- par projection (adresse-fournisseur)

Je remarque que ces relations correspondent au schéma relation-entité utilisé dans le cadre des systèmes de bases de données relationnelles.

J'ai réalisé un schéma de dépendance des fonctions et une matrice qui définit les clés du système.

Une fois la base constituée, j'ai proposé une grille des critères interrogeables ou simplement visualisables par le public, le personnel de la SA et le personnel en service public.

De grandes lignes directrices pour le menu et la présentation de la base ont été retenues : arborescence avec retour à l'écran que l'on souhaite par menu, simplicité de la sélection par flèches ou par chiffres sur proposition d'un menu, éventuellement utilisation de la couleur pour faciliter la perception de l'écran.

A l'occasion de l'automatisation, le cadre de classement utilisé par le secteur livre doit être aménagé pour servir à classer les revues spécialisées et le fonds d'ouvrages de références. Une tentative d'homogénéisation du classement a donc commencée.

Deux principes ont été retenus : la sélection de grandes classes (25) subdivisées en sous-classes. Les termes choisis sont très courants, comme pour une librairie. La cote est constituée de la même manière qu'actuellement, à savoir par la classe (+ sous-classe) et la date d'entrée de l'article en SA (Mois, Année). Si le lecteur cherche un sujet déterminé, il doit pouvoir accéder, en ligne, à la liste des classes.

Pour estimer le volume des fichiers, la page-écran a servi de repère : une fiche doit pouvoir être visible sur une page. J'ai calculé le nombre maximum de caractères par fiche et multiplié par le nombre de fiches. Le résultat a été multiplié par un indice 2.

J'ai conclu l'analyse par une évaluation du nombre de terminaux nécessaire et les possibilités de choix par grandes familles de logiciel (logiciel documentaire, SGBD relationnel, logiciel de librairie dédié à la rotation de stock). Le bulletinage a été traité à part. Un logiciel spécifique peut être une solution intéressante.

La configuration en réseau permettra de gérer la base et d'avoir une vue d'ensemble sur la SA.

5-3) Recherche documentaire

J'ai dépouillé systématiquement quelques revues, parmi lesquelles 01 Informatique, Décision Informatique, Le Monde Informatique, Temps-Micro, NTI, pour sélectionner les articles consacrés aux réseaux locaux. J'ai également chercher des livres récents sur la question. D'autre part, j'ai sélectionné à partir des catalogues existants les logiciels intéressants. Dans le même but, j'ai visité le salon Archives 88. Cette recherche est complétée par des discussions avec les gens qui se documentent sur l'informatique à la BPI. J'ai pu réaliser ainsi plusieurs dossiers de presse et une bibliographie commentée.

6) Point de vue critique

6-1) Ce qui reste à faire

L'étude d'opportunité stimulera la réflexion et la prise de décision sur plusieurs points :

- 1) le choix d'un logiciel doit-il être déterminé par le choix d'un serveur, puisqu'à long terme il est prévu que la base soit accessible à distance?
- 2) Quel est le profil du produit recherché?
- 3) Quel investissement financier est nécessaire (enveloppe globale)?
- 4) La participation des éditeurs est-elle envisageable?
- 5) Quelle équipe pilotera le projet?
- 6) Quelle sera la planification du projet? Les applications seront-elles développées toutes en même temps ou progressivement?

Cette étude sera complétée par le recensement approfondi des besoins en bureautique et par l'évaluation exacte du volume de données pour la SA enfant.

6-2) Propositions d'actions, face aux contraintes

L'étude a mis en évidence un certain nombre de contraintes dues au fonctionnement propre de la BPI, SA comprise :

- 1) l'emploi du temps est très fluctuant.
L'automatisation du service peut apporter une solution partielle, mais l'échange informel restera sans doute prédominant. L'esprit d'équipe sera toujours aussi important.
- 2) Il est difficile d'évaluer les résultats d'une politique culturelle, lorsque l'indicateur du prêt n'existe pas et encore plus d'évaluer a priori les retombées d'un nouveau service.
La mise en place de postes d'observation marketing peut être une aide précieuse dans ce cas

3) Quelques problèmes d'organisation interne comme la réception des colis ou la circulation d'informations subsistent. La constitution de cercles de qualité peut être une base de réflexion et de proposition pour les résoudre. Une boîte à idées disponible à tous peut aussi jouer un rôle.

4) La SA n'est pas toujours perçue par l'extérieur comme faisant partie intégrante de la BPI (notamment par les media). La création d'un logo spécifique de la BPI, décliné sur celui du CNAC par exemple, peut pallier à la difficulté d'identifier les actions diverses de la BPI.

7) Conclusion

Le stage a été très enrichissant. Le contact permanent avec différents services m'a fait comprendre la complexité d'une entreprise.

J'ai ressenti le dynamisme de la BPI et les contraintes propres à tout établissement culturel (Décision budgétaire, choix politique, renouvellement des projets, relative lenteur des applications concrètes).

Les rapports avec les différents interlocuteurs n'ont pas fait sentir pesamment une hiérarchie des fonctions, puisque beaucoup de points ont été abordés au cours d'une discussion formelle ou informelle. L'esprit d'équipe domine. Il a été facile de s'intégrer.

La visite de plusieurs services a complété utilement le stage.

ANNEXES

Annexe 1 : extrait de l'ouvrage de Seguin

Annexe 2 : Partenaires de la BPI

Annexe 3 : Tableaux de l'enquête sociologique

Annexe 4 : Plan SA adulte

Annexe 5 : Adresses

Annexe 6 : Compte-rendu de la réunion de février 1988

Annexe 7 : Organigrammes de la SA adulte et enfant

Annexe 8 : Compte-rendu de la réunion du 3 juin 1988

Comment est née la BPI : mutation d'une médiathèque

Jean Pierre Séguin, éd. Centre G. Pompidou, 1987

1975

La salle d'actualité

Le temps était venu aussi, en 1975, de définir plus précisément le contenu et les activités de la salle d'actualité, esquissés déjà dans les programmes de 1969. Partie constituante de la BPI, elle-même multimédia par la composition de ses fonds et ouverte à tous les publics, celle-ci se différenciat de la bibliothèque à proprement parler par sa vocation particulière à l'accueil et à l'orientation d'un public commun à toutes les activités du Centre, par une spécialisation dans la production contemporaine, et par la possibilité de rencontres et d'expositions. Bien qu'elle comportât également une petite collection d'ouvrages fondamentaux intéressant tous les sujets, qui constituait un outil de référence indispensable, son objectif n'était pas de constituer une sorte d'annexe de la bibliothèque, mais plutôt une vitrine de l'édition et de la librairie française contemporai-

109

nes, une sorte de librairie où l'on pouvait prendre librement et rapidement connaissance des derniers numéros de journaux, ou de revues, ou des livres qui venaient de paraître, sans avoir la possibilité de les utiliser pour une « lecture-travail », analogue en somme, au magasin ouvert par les NMPP, rue Réaumur, à cette exception près que l'on n'y pouvait rien acheter. C'était là ce qui subsistait des grandes ambitions conçues en 1969 lors des réunions que nous avons tenues avec des éditeurs et des libraires. Dès l'origine, le principe avait été affirmé qu'hormis les « usuels », tous les documents présentés proviendraient de « services de presse ». On n'entendait pas par là réaliser une économie de dépenses, mais vérifier que les éditeurs, dont nous achetions massivement par ailleurs les productions, s'estimaient concernés par la sorte d'association que nous leur proposons, et désireux de devenir des sortes de partenaires dans la gestion d'un espace dans lequel on trouverait ce qu'eux-mêmes proposeraient. Cette formule me paraissait être plus adéquate et plus stimulante que celle en usage dans une petite bibliothèque de style classique, les bibliothécaires achetant à des libraires des livres qu'ils ont eux-mêmes choisis. Pleinement justifiée dans le cas de la bibliothèque de consultation, cette pratique n'eût pas permis à la salle d'actualité d'assumer sa vocation particulière, au service de l'édition française. Au contraire, s'ils attendaient tout des services de presse des éditeurs, les gestionnaires de cette salle entretiendraient forcément avec eux des rapports étroits et constants et vérifieraient en permanence qu'ils répondraient bien à leur attente. Les éditeurs, de leur côté, pourraient retirer d'utiles indications des choix que les bibliothécaires, interprètes de leur public, feraient dans leurs productions. Un dialogue s'instaurerait entre les deux parties intéressées, qui leur serait également profitable. Il fallut beaucoup de temps pour que cette politique fût comprise et admise, et que fussent levées les objections soulevées en particulier par M. Jérôme Lindon, alors opposé à un projet, qui, selon lui, aboutissait à lever une sorte d'imposition supplémentaire, en nature, sans contrepartie réelle pour les déposants

ANNEXE 1 : Extrait de
Comment est né le BPI : invention d'une médiathèque
Jean Pierre Séguin, ed. Centre G Pompidou, 1982

1975 La bibliothèque pour enfants

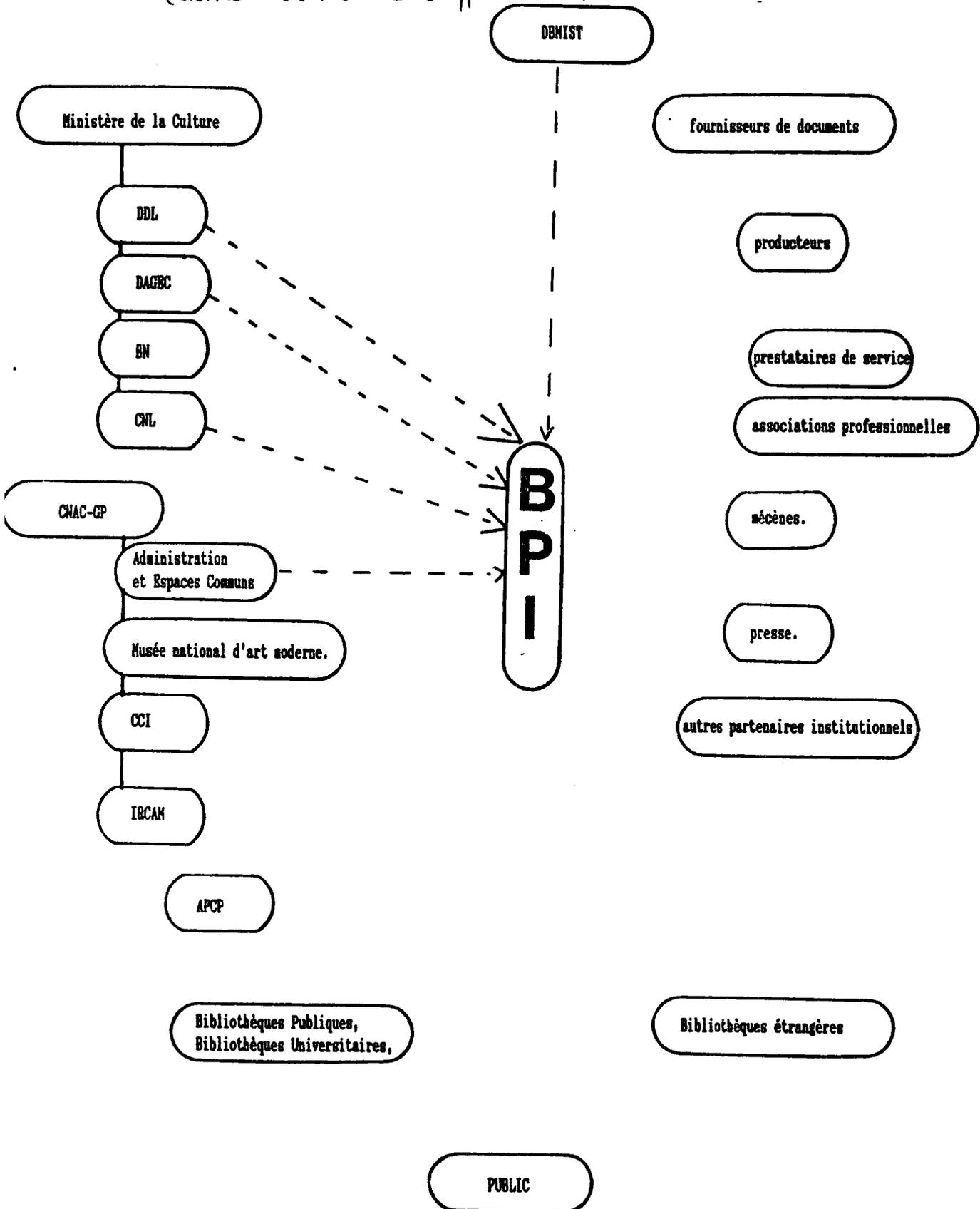
La programmation de la bibliothèque des enfants, elle aussi, put commencer à être précisée à partir du moment où l'on fut assuré de son implantation au nord de la piazza. Dès l'origine du projet, il avait été entendu que cette bibliothèque, conçue par Mme Christiane Clerc, ne prétendrait pas s'ouvrir à tous les enfants du quartier, ce qui était de la vocation de établissements de la Ville de Paris, mais que, sans être pour autant interdite à qui que ce fût, elle s'adresserait plutôt aux enfants des visiteurs.

110

Centre, et qu'en outre, elle apparaîtrait comme une démonstration permanente de ce que les bibliothécaires français savaient faire dans un domaine où ils n'avaient pas à envier leurs collègues étrangers. On se proposa même, en 1975, d'associer à ce propos la BPI et la Joie par les livres, émanation de la très fameuse bibliothèque de Clamart. Son tuteur, M. Soisson, envisagea d'acquérir pour son compte l'immeuble à usage primitif de bains douches, contigu à l'emplacement de l'IRCAM, afin d'y loger ses bureaux et ses collections. Dans cette perspective, la bibliothèque enfantine deviendrait aussi pour la Joie par les livres, comme celle de Clamart, un lieu d'expérimentation, un banc d'essai de ses réalisations. Ce projet devait ne pas aboutir, en raison notamment des difficultés que soulevait l'établissement de la convention qui eût été nécessaire et, peut-être aussi, de réticences de la part de ceux qui eussent été ainsi amenés à collaborer en permanence. Ce fut, à mon avis, un échec. Quoi qu'il en fût, à la fin de 1975, ce service disposait déjà pour son fonds de 12 000 livres, de 30 films et de 1 000 disques.

ANNEXE 2: RELATIONS DE LA BDI AVEC SES PARTENAIRES

(extrait de l'étude d'opportunité pour le schéma directeur) CESIA



légende

- ====> flux financiers
- - -> directives
- flux physiques des documents
- ++++-> flux de services



12

Légende du diagramme de flux

Ministère de la Culture - - - - -

1) de la DLL à la B.P.I. :

- . financement du budget de fonctionnement et d'équipement.
- . financement du budget Personnel.
- . demandes d'études et recherches et leur financement.
- . théoriquement peut être demandeur d'expérimentations à caractère technique ou sociologique mais, en pratique très peu.
- . finance l'acquisition des droits de certains films choisis par la BPI. (dans le cadre d'un réseau d'acquisition de droits de films, par l'intermédiaire du C.N.C.)
- . directives "politiques", schéma directeur.

2) de la B.P.I. à la DLL :

- . propose et réalise des expérimentations.
- . dispense des stages pour les bibliothécaires de la DLL.

3) de la DAGEC à la B.P.I. :

- . mise à disposition du personnel administratif.
- . gestion des carrières de ces personnels.
- . attribution des enveloppes d'heures supplémentaires et leur répartition.
- . la DOSI élabore les directives d'équipement et accorde les autorisations d'achat de matériel et de logiciel informatique.

4) de la B.P.I. à la DAGEC :

- . dossiers pour autorisation d'achat

5) de la BN à la B.P.I. :

- . échange de compétences professionnelles.
- . échange de services (en particulier avec le département de la Phonothèque).
- . échange de savoir faire sur les listes d'autorité (Rameau).
- . en prévision, réception des notices cataloguées.

6) de la B.P.I. à la BN :

- . échange de compétences professionnelles.
- . échange de services (en particulier avec le département de la Phonothèque).
- . échange de savoir faire sur les listes d'autorité (Rameau).

7) de la CNL à la B.P.I. :

- . subventions.
- . instructions d'acquisition.
- . demandes d'animations littéraires.

8) de la B.P.I. à la CNL :

- . fourniture des justificatifs d'achat.

ANNEXE 3 : Enquête sociologique en SA adulte
mai 88 (extraits)

-Q.10 Selon vous, les LIVRES proposés en Salle d'Actualité, sont-ils
(une seule réponse possible)

- une sélection de livres d'intérêt général.....
- les livres qui viennent de paraître.....
- ne sait pas, sans réponse.....

39,0 %
34,5
26,5

-Q.11 Avez-vous consulté aujourd'hui des livres à la Salle
d'Actualité? - Oui.....
- Non (Passer à Q.12)

29,5 %

appel
1982

33

(formulation légèrement
différente)

(Si oui,) était-ce (lire d'abord toute la liste)

- des nouveautés.....

14,5%

x

(Si nouveautés) Sur quel(s) sujet(s) ?:

→ cf. détails page suivante

- des "que sais-je"?.....
- des dictionnaires et encyclopédies ou autres ouvrages de
référence à l'entrée de la Salle.....
- des bandes dessinées.....
- des ouvrages en gros caractères.....

3,5 %

5,0 %

4,5 %

3,0 %

} 11

10

x

-Q.12 Avez-vous écouté aujourd'hui de la musique? - Oui.....
 - Non (Passer ...
 à Q.13)

(Si oui;)

A. Etait-ce :

- de la musique classique.....
- du jazz.....
- de la musique traditionnelle, folk.....
- du rock ou de la pop music.....
- de la chanson.....
- *plusieurs genres* - - - - -

B. S'agissait-il :

- de disques 33 tours noirs.....
- de disques compacts.....
- d'un programme proposé (la collection *Legendary Classics*
ou Ella FITZGERALD).....
- ne sait pas, sans réponse.....
- *plusieurs supports* - - - - -

-Q.13 Avez-vous déjà regardé les programmes des chaînes de télévision au fonds de la zone de la musique?

- aujourd'hui.....
- un autre jour.....
- jamais.....

		<i>appel</i> 1982
	16,0 %	15,5
	4,0 %	6,5
	2,5	1,7
	0,1	1,4
	6,5	3,8
	0,5	0,8
	1,0	
	9,5 %	
	3,0	
	2,0	
	1,0	
	0,5	
	5,5 %	
	15,0	
	75,5	

-Q.14 Et avez-vous consulté aujourd'hui des QUOTIDIENS ?

(Si oui:)

- Oui.....
- Non (Passer à Q.15).....

- des quotidiens nationaux français.....
- des quotidiens régionaux.....
- des quotidiens étrangers.....

(Si étrangers:)

- de quel(s) pays?:

*très
bons
très*

	total 1582
37,0 %	33,5
29,0 %	21,5
5,5	6
15,0	13,5

principaux pays cités: USA 2,3%
RDA 1,9
Russie 0,9
Espagne 1,3
Italie 0,9
G.B 4,5

-Q.15 Des JOURNAUX ou MAGAZINES d'actualité politique ou sociale (du type Le Point, l'Express, Paris-Match, Nouvel Observateur etc...) - Oui.....
- Non (Passer à Q.16).....

(Si oui):

- Français.....
- ~~Etrangers~~ Etrangers.....
- Français et étrangers - - - - -

(Si étrangers):

- de quel(s) pays?

27,0 % | 22

20,5 %
4,0
2,0
(0,5)

principaux pays cités: U.S.A 2,1%
Russie 0,6
Espagne 0,6
Italie 0,6
G.B 1,4

-Q.16 Et des REVUES de loisirs, sportives, littéraires ou scientifiques, familiales, techniques, etc... - Oui.....
- Non (Passer à Q.17)...

- Sur quel(s) sujet(s)?:

35,5 % | 29

-Q.17 Avez-vous utilisé les CLASSEURS ou DOSSIERS de coupures de presse:

- aujourd'hui..... 2,0 %
- un autre jour..... 22,5
- jamais (Passer à Q.18)..... 75,5

(Si oui): était-ce:

- sur l'actualité du livre (les classeurs violets ou trans-parents)..... 4,0 %
- sur un sujet (les dossiers rouges)..... 16,0
- les deux..... 2,5
- ne sait pas.....

-Q.18 Avez-vous examiné les vitrines de livres ou de revues?

- aujourd'hui..... 37,5 %
- un autre jour..... 35,0
- jamais..... 27,0

-Q.19 Avez-vous déjà acheté un livre après l'avoir vu à la Salle d'Actualité? - Oui.....

(0,5)
22,5 %

- Non.....

-Q.20 Avez-vous regardé l'exposition sur "le livre espagnol"?

- aujourd'hui..... 21,0 %
- un autre jour..... 17,5
- jamais..... 61,5

-Q.21 Avez-vous regardé d'autres expositions en Salle d'Actualité depuis un an? - Oui.....

44,0 %

- Non (Passer à Q.22).....

(Si oui) sur quel sujet? (2 réponses possibles)

actualité 3,8 %
Nergo 7,2
geste d'encre 1,1
Amesco 11,6
Pafupus et le Btre 2,0
vintem et son 2. 1,2

- erreur de localisation 6,7
(autre expo du C.A.D.C.)
- expositions antérieures ou expo inexistante 5,1
de la nouvelle série

-Q.22 Avez-vous déjà assisté à un débat en Salle d'Actualité?

- Non.....
- 1 fois ou 2
- 3 à 10 fois.....
- plus souvent.....

77,5 %
15,5
6,0
1,0

-Q.25 Diriez-vous que la Salle d'Actualité présente des inconvénients importants? - Oui.....

- Non (Passer à Q.26).....

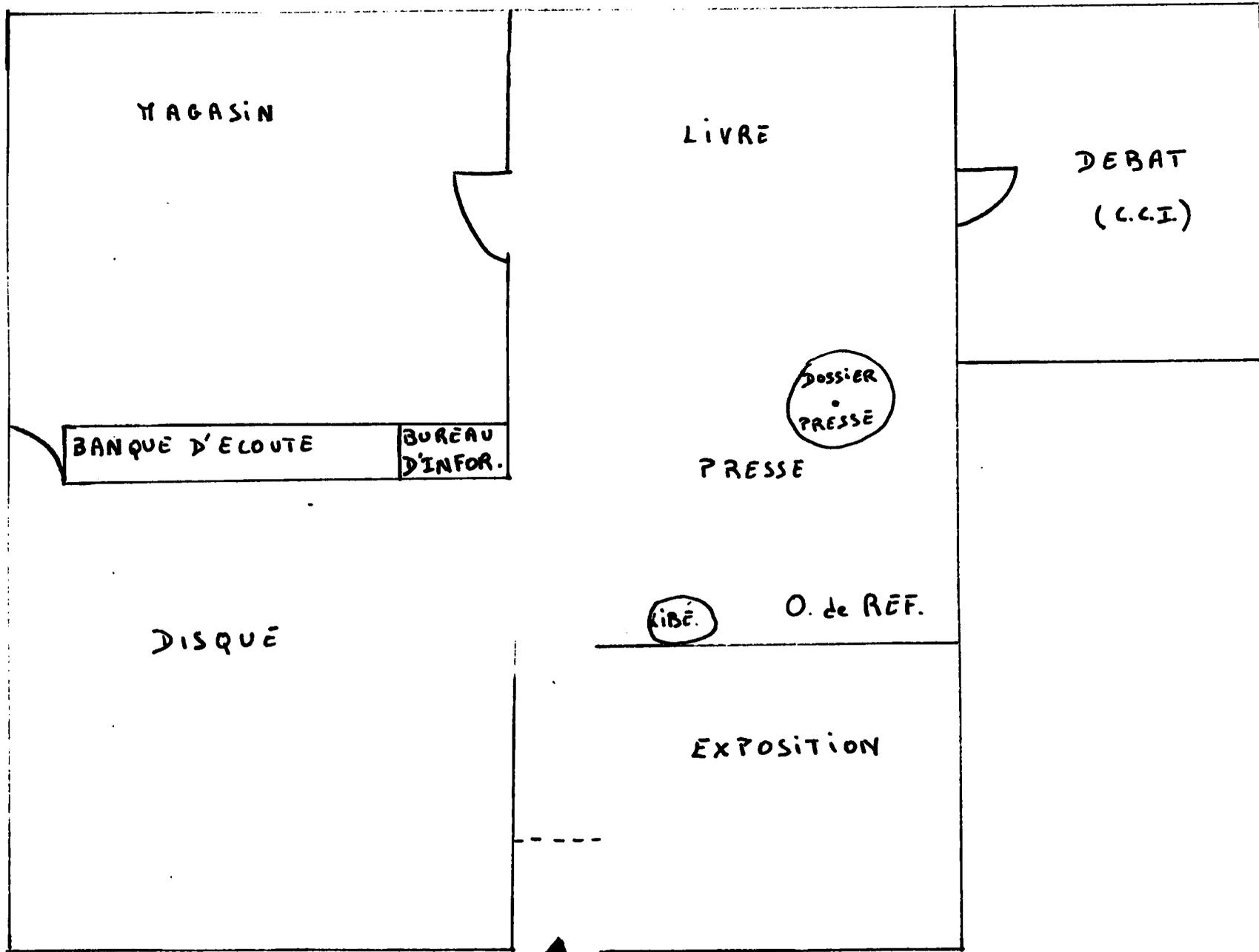
(Si oui):

Parmi ces inconvénients lesquels pensez-vous les plus importants: (lire la liste, 3 réponses maximum)

- l'espace est trop petit.....
- le manque de sièges.....
- le dérangement des ouvrages et des revues.....
- le manque d'air et les mauvaises odeurs.....
- le manque de renseignements.....
- l'attente à l'entrée.....
- l'attente aux disques...

53 %
40
(7)

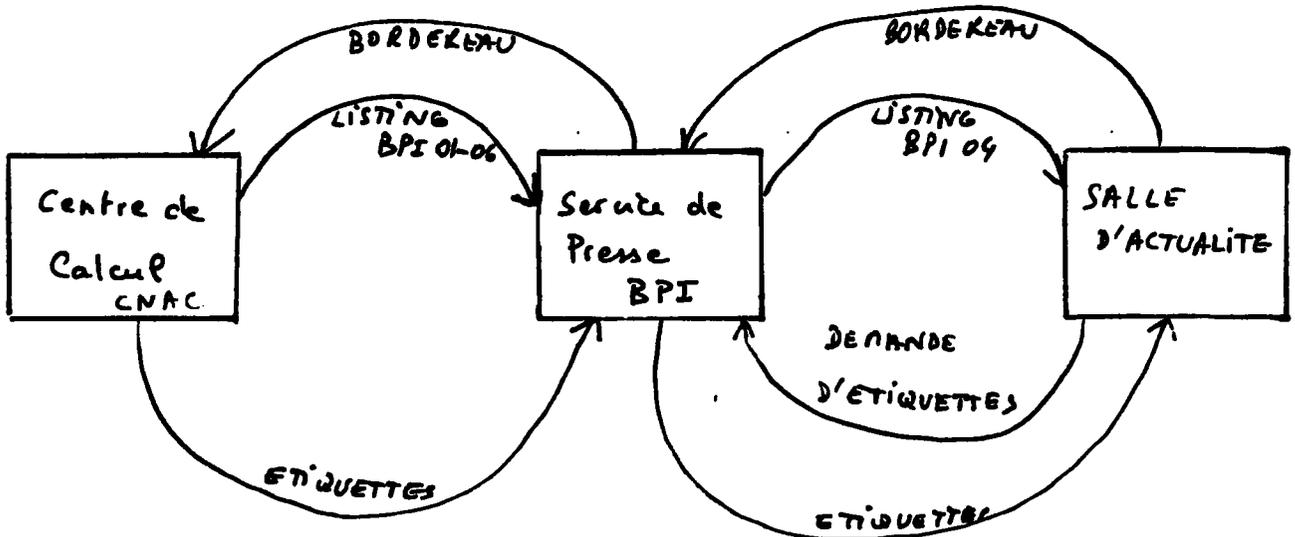
23,5 %
23,0
20,0
12,5
2,5
8,5
8,5



Salles d'actualité - adultes

Surface: 800 m²

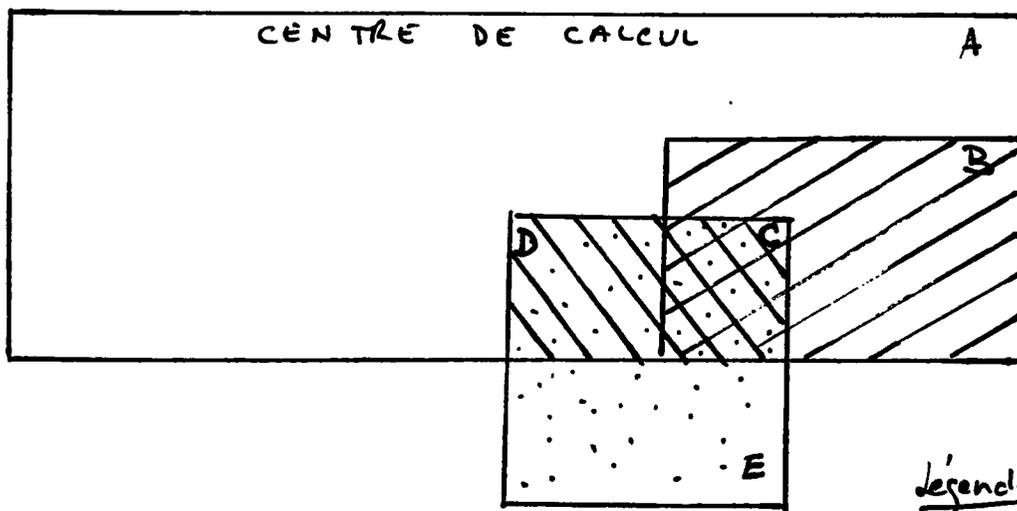
ANNEXE 5: FLUX DES DOCUMENTS (ADRESSES)



- Mise-à-jour automatique

- Vérification des bordereaux
- Transmission
- Utilisation des listings, des étiquettes

- Mise-à-jour sur bordereaux
 - Demande d'étiquettes
 - Utilisation du listing BPI 04
- = éditeurs - Presse
- Line
- Disque



- Légende :
- A Fichier automatisé
 - B BPI 04
 - C Réseau de diffusion gros éditeurs
 - D Réseau de diffusion Organismes
 - E Réseau de diffusion fichier manuel

EMBRICATION DES FICHIERS D'ADRESSES
SALLE D'ACTUALITE - ADUTE

ANNEXE 6 :

OUVERTURE D'UNE SALLE D'ACTUALITE POUR ENFANTS

Réunion du 26 février 1988

Relevé de décisions

1. Au 1er mars 1988 l'ensemble des ouvrages éliminés de la B.E. est évacué de ses espaces et redistribué sous la responsabilité du Retraitement (C. Lieber) qui assure les opérations normales d'annulation d'estampillage.
2. Un listing des ouvrages éliminés sera établi par soustraction des ouvrages conservés dans la base enfant. Le travail concernant la codification (code XX introduit dans le classeur 150) des ouvrages conservés sera achevé dans un mois (A. Pousse et l'équipe de la B.E.).
3. La base bibliographique a été sauvegardée sur bandes et devra nourrir une base collective. Négociations à poursuivre avec le C.N.C. B.P. (Libra), la J.P.L. et la Ville de Paris (E. Bernhart - J. Bourgain).
4. La liste autorité sera établie sur la B.P.I. Pour servir de liste de référence et répondre aux nombreuses demandes exprimées par d'autres bibliothèques (E. Bernhart, - M.A. Chapuis).
5. A la suite de ces opérations, le fonds de livres de la Salle d'Actualité/Enfants se compose de 2200 titres de livres de 1986-1987, toutes catégories confondues.
6. Le principe d'un "fonds de référence" et d'un fonds de "classiques" reste à définir. Ce fonds permanent figurera au catalogue de la B.P.I. et ne doit donc pas doubler les séries existantes (classiques déjà revues en littérature, fonds B.). Les membres devront définir précisément le public de ce fonds : enfants ? adultes ? enfants et adultes B.P.I. et animateurs ? (C. Clerc, M. Coulot, G. Walrave, F. Gaudet, C. Waelkens).
7. seuls les P.T. récents seront conservés, dans l'esprit d'une salle d'actualité.
8. En revanche, le fonds de périodiques sera étoffé de quelques grands titres étrangers, dans le même esprit (C. Clerc).
9. Le fonds de vidéo est conservé dans son intégralité et la politique d'enrichissement du film n'est pas infléchie (G. Zanos).
10. Le fonds de diapositives sera éliminé, à l'exception des diapositives réalisées par la B.P.I. et dont les droits nous appartiennent (M. Coulot).
11. Un exemplaire de chacun des vidéodisques B.P.I. sera consultable en Salle d'Actualité/Enfants.
12. Un fonds de logiciels spécifique destiné à alimenter un nano-réseau en S.A./Enfants est en cours de constitution (A. Bara-Cros - J.P. Abcarios).

Equipements

(à suivre par le service Equipement-maintenance)

La Salle d'actualité/enfants sera équipée de :

13. Rayonnages et présentoirs pour 2000 ouvrages récents + fonds de référence à définir.

14. Présentoirs pour une cinquantaine de titres de périodiques à compléter.

15. Grilles d'exposition à commander.

16. 5 vitrines (3 hautes et 2 larges) à commander après chiffrage et accord de la Direction.

17. 4 postes de consultation vidéo (type de ceux du reste de la B.P.I.) déjà livrés.

18. 1 poste de consultation vidéodisque (type de ceux du reste de la B.P.I.) à commander.

19. 1 nano-réseau constitué d'1 tête de réseau (actuellement indisponible, utilisée pour le P.C. de la logithèque) et des M05 récupérés lorsque Thomson aura remplacé ceux de la logithèque par des M06.

Il est souhaitable que cet ensemble soit complété par 2 compatibles PC et des micros type Macintosh (étude et chiffrage à mener par la mission microinformatique).

20. La B.E. conserve 1 SIMDA, le moniteur suspendu et les cabines d'écoute.

21. L'implantation de ces équipements et de la banque d'accueil fera l'objet d'une prochaine réunion à la mi-mars.

Programmes

22. Ils feront également l'objet d'une autre réunion à la mi-mars. Aucun budget n'est encore libéré à cet effet. Les panneaux et vitrines préparés pour l'ouverture sont pris en charge par les éditeurs.

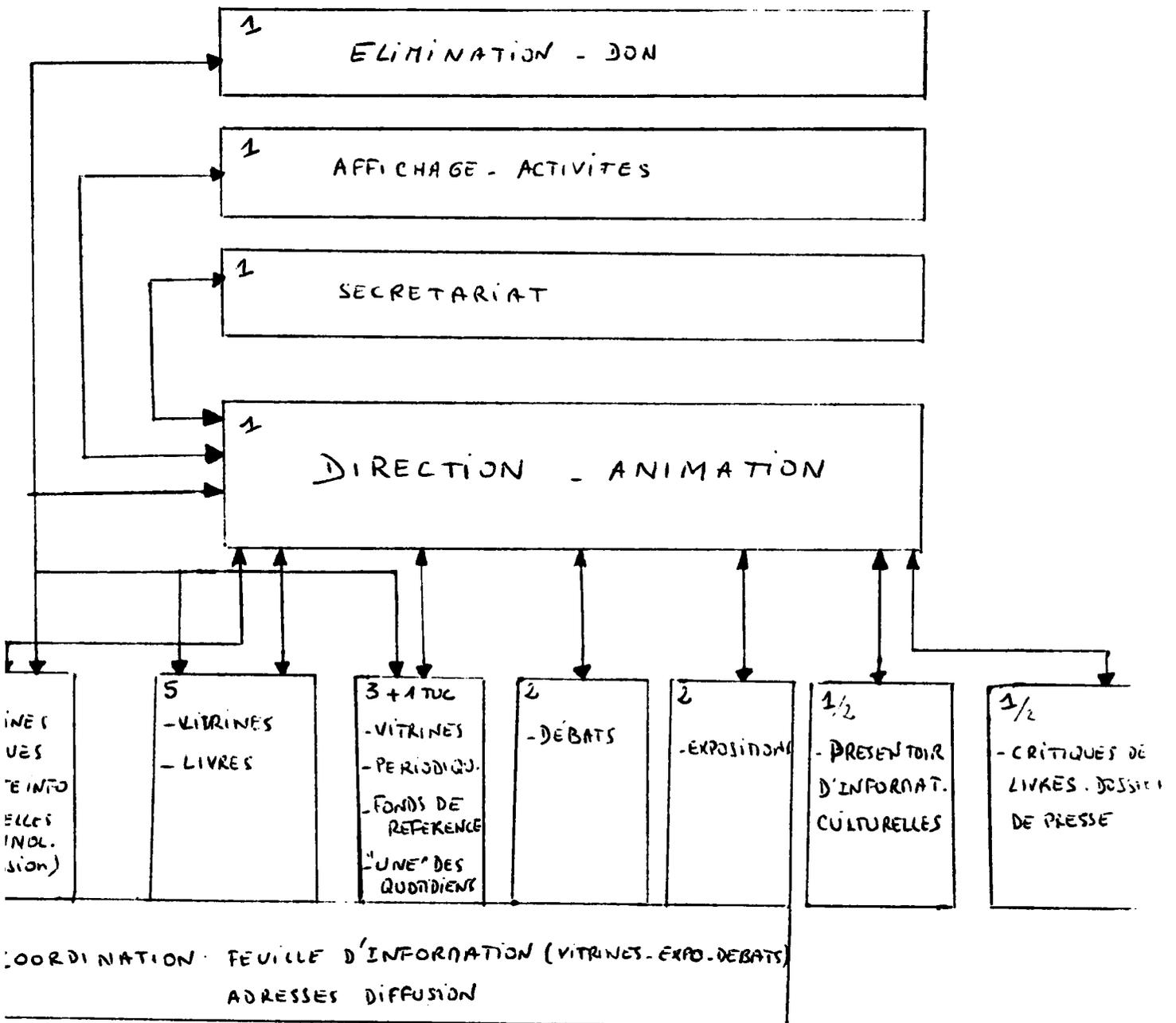
Service public

23. Un groupe de 8 personnes doit être réuni, augmenté d'1 vacataire pour permettre l'ouverture les mercredi, samedi et dimanche (chiffrage demandé au service de l'accueil).

24. Si ce groupe peut être constitué, l'ouverture de la S.A. Enfants sera effective le 4 avril prochain.

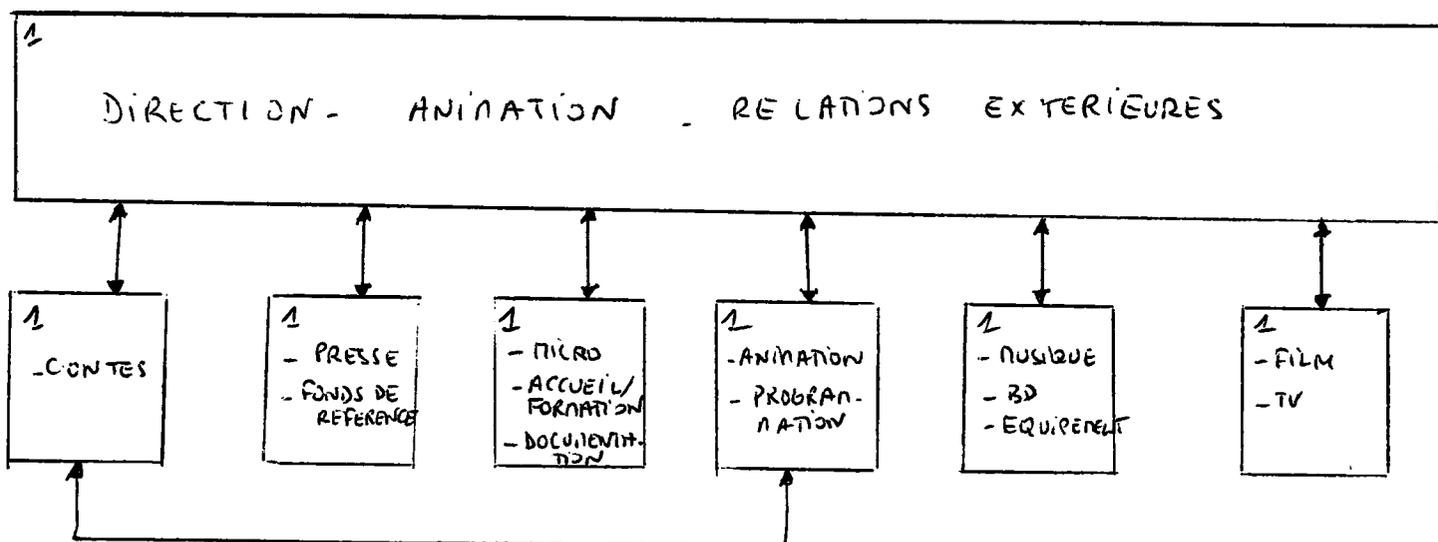
ANNEXE 7: ORGANIGRAMMES

L'équipe de la SA adultes est composée de 21 personnes.



ANNEXE 7

L'équipe de la SA enfants est composée de 7 personnes.



Présents : I.Bastian, A.M.Blanc, M.A.Chapuis, C.Lieber, A.M.Mottin, M.Th.Nishioka, J.Phillips, R.Quéré.

1. Discussion autour d'Electre

a/ disponibilité des notices dans la base
rapidité
taux de présence
La salle d'actualité fera un test sur un mois

b/ prix de revient des notices
on paye à la notice utilisée, c'est à dire magnétisée

c/ support
les notices sont fournies sur bandes ou sur disquettes,
(3 p.1/4, 5p...) avec la codification ASCII ou EBCDIC, suivant
la demande du client.

Les acquisitions de nouveautés ne sont pas seulement effectuées à l'aide de la partie "officielle" de Livres hebdo et de la partie "annonces", mais aussi grâce aux envois directs de livres et de listes de nouveautés des éditeurs.

La salle d'actualité souhaite disposer pour ces acquisitions d'un bordereau de commande pré-formaté avec les zones auteurs/titres/éditeurs/adresse/date de commande/date de livraison; sous leur forme fichiers, ces zones devraient permettre l'édition de listes, les statistiques et l'adressage.

On peut se demander s'il ne serait pas plus simple de de gérer la totalité des acquisitions et du catalogage sur micro.

2. Discussion autour des traitements de texte.

La salle d'actualité aimerait s'informer sur les possibilités de Texto. M.A.Chapuis propose l'aide d'une stagiaire de l'ENSB, Muriel Sapin, qui connaît Texto.

3. Nombre de postes de travail et de consultation

La salle d'actualité aimerait disposer de 6/8 micros pour les services intérieurs, et de 2/3 micros pour le public (dont un au bureau d'information), le tout fonctionnant en réseau. Les possibilités d'interrogation seront évidemment différentes pour le personnel et le public.

4. Bulletinage des périodiques

Voir si on doit lier les opérations avec le service d'A.Bellec.

5. Le serveur

Etudier les problèmes de compatibilité. Voir les avantages et les possibilités du Sunist.

BIBLIOGRAPHIE

Comment est née la BPI?: invention d'une médiathèque /Jean Pierre Seguin, ed. Centre G. Pompidou, 1987, pp. 109111

Brochure de présentation de la BPI, ed. du Centre G. Pompidou, 1983

La BPI en toute liberté, ed. du Centre G. Pompidou, 1986

Enquêtes sociologiques : 1) Publics à l'oeuvre (...) /Martine Poulain, pour la 2ème partie consacrée à la SA adulte, pp. 145-228, ed. la Documentation française 1986

2) à paraître / Martine Poulain, mai 1988

3) Douceurs et métamorphoses des rencontres en SA de la BPI et ses usagers / Martine Poulain, in BBF, t 31, n°4, 1986, pp. 300-304

4) Balade en bibliothèque pour lecteurs en herbe : étude de la fréquentation et les usages de la BE du Centre G. Pompidou /Jacob Eidelman, Marie Claire Habis, Régine Sirota, ed. du Centre G. Pompidou, 1985

Rapport de stage 1-30 sept. 1987 en SA, dans le cadre de l'IESSE : Marisa Banasiak

Journal interne, ed. du Centre G. Pompidou (n°1-4, le dernier date de juin 1988)





* 9 5 8 3 4 8 7 *